
DÉPARTEMENT DU
CALVADOS-----
Arrondissement de
Caen-----
Canton de Cabourg-----
COMMUNE
D'HEROUVILLE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU**
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Didier DEL PRETE, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 8
Présents : 7
Votants : 8

Présents : M. DEL PRETE Didier M. LE GOUPIL Luc, Mme DUPUIS Virginie, Mr BERTIN Guy, Mme VAN WAEYENBERGHE Ingrid, M. FLAUX Mickaël, M. LEGAY Rémi,

Absents : Mr MARECHAL Hubert a donné procuration à Mme VAN WAEYENBERGHE Ingrid

Date de convocation

19 juin 2025

Date d'affichage

19 juin 2025

Mr BERTIN Guy est nommé secrétaire de séance.

PERSONNEL : CREATION ET SUPPRESSION DE POSTE

Le Maire rappelle à l'assemblée : **Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.**

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant la nécessité de créer 1 emploi d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe en raison du poste occupé

Le Maire propose à l'assemblée,

☞ **La création d'un** d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe permanent à temps complet soit 35/35ème

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} juillet 2025

Filière : Administrative

Cadre d'emploi : Adjoint administratif - Catégorie C

Grade : Adjoint administratif principal 2^{ème} classe :

- ancien effectif 0
- nouvel effectif 1

☞ **La suppression d'un** emploi d'adjoint administratif permanent à temps complet soit 35/35ème

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} juillet 2025

Filière : Administrative

Cadre d'emploi : Adjoint administratif - Catégorie C

Grade : Adjoint administratif

Après en avoir délibéré, à 6 voix pour, et 2 abstentions, les membres s'étant abstenus motivent leur position par les éléments suivants :

- absence de commission préalable sur le sujet
- manque de recul lié à un arrêt maladie ordinaire
- manque d'observation et de retour d'expérience sur l'utilisation de certaines applications métier

Le Conseil Municipal décide d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposés, et informe que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012 article 6411.

Pour copie conforme au registre, le 7 juillet 2025

Le Maire Didier DEL PRETE

